

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01210 Numéro SIREN : 528 091 309 Nom ou dénomination : 5IS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 1957

Procès-verbal d'assemblée générale

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MAI 2023

L'an 2023 et le 12 mai à 9 heures, l'associé de la société sas 5IS, société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros, réunis au siège social à VALLAURIS dont le n° d'identification est 528091309 , RCS D'ANTIBES , en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Était présent :

La société 5IS INVEST représentée par Monsieur LEPAN STEPHANE, président.

L'actionnaire présent a signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par M. LEPAN STEPHANE, président de l'associé unique 5IS INVEST.

Le Président constate que l'associé présent ou régulièrement représenté possède 2000 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

Le président met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du président ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et quitus pour sa gestion
2. Affectation du résultat
3. Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions.
4. questions diverses





Puis, lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 14949 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 3737€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 172 366.74 € euros de la manière suivante :

Bénéfice à affecter : 90 108.68€

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur : 168 326.69€

Pour former un bénéfice distribuable de 258 435.37 €

A titre de dividendes : 90 000€ soit 45€ par action

Le solde du report à nouveau est ainsi de 168 435.37€

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.



Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que le mandat de son Président se poursuivra en 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président Stéphane LEPAN et visé par les associés présents à l'assemblée.

Signature

LEPAN STEPHANE.

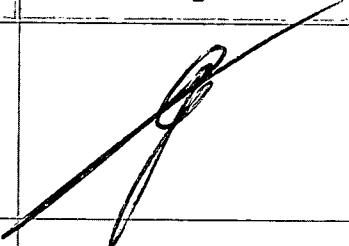
Feuille de présence

Société par actions simplifiée SIS

au capital de 120000 euros

Siège social 3030 chemin saint Bernard - 06220 VALLAURIS

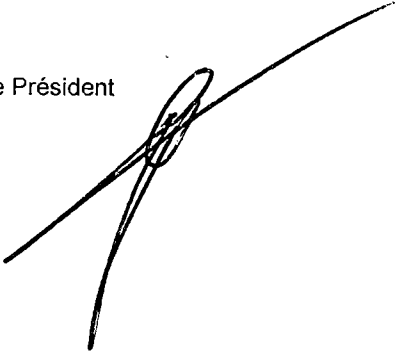
N° d'identification 528091309 , RCS d'ANTIBES

A.G.O. du 12/05/2023				
N°	Nom - Prénom - Domicile	Nombre d'actions	Nom - Prénom - Domicile des mandataires ou représentants légaux	Signatures
1	SIS INVEST	2000	3030 CHEMIN DE SAINT BERNARD-06220 VALLAURIS	
	Total	2000		

Les membres du bureau soussignés :

- certifient exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 actionnaire est présent ou représenté totalisant 2000 actions ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 2000 voix ;
- constatent qu'aucune action n'est privée du droit de vote.

Le Président



1

BILAN - ACTIF

Confie conforme
DGFiP N° 2050 2023
515

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

3030, Chemin Saint-Bernard

06220 VALLAURIS

Désignation de l'entreprise SAS 515

Durée de l'exercice en jours mois* 12

Adresse de l'entreprise 3030 chemin Saint Bernard 06220 VALLAURIS

SIRET 528 091 309 00013 - APE 8820Z
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 8 0 9 1 3 0 9 0 0 0 1 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB 1 600	AC 1 600	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH 560 291	AI	560 291
	Autres immobilisations incorporelles	AJ 30 450	AK 30 450	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 41 008	AS 8 078	32 930
	Autres immobilisations corporelles	AT 18 622	AU 10 433	8 188
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH 1 193	BI	1 193
TOTAL (II) BJ		653 165	BK 50 562	602 602
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT 31 532	BU	31 532
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 118 313	BY 26 924	91 388
	Autres créances (3)	BZ 27 975	CA	27 975
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF 622 700	CG	622 700
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 19 832	CI	19 832
	TOTAL (III) CJ	820 353	CK	26 924 793 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 473 518	1A 77 486	1 396 032
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 5IS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>120 000</u>)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	635 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	
	Report à nouveau	DH	168 326
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 108
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 235
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	6 235
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	609
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	55 612
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	131 063
	Dettes fiscales et sociales	DY	104 084
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	26 287
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	46 704
	TOTAL (IV)	EC	364 361
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 396 032
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	364 361
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	609	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5IS

3030, Chemin Saint-Bernard

06220 VAILLAURIS

Tél. 04 92 96 00 55 Fax. 04 92 96 81 69

SIRET 528 091 303 00013 - APE 8899Z

Centre culture à l'horizon

Désignation de l'entreprise SAS SIS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1 600	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	590 741	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	7 420	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 873	KW	KX
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9 749	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	19 043	LO		LP	40 587
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U		8V		8W
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	963	IU		IV	1 133
TOTAL IV		LQ	963	LR		LS	1 133
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	612 347	ØH		ØJ	41 720

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	1 600	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	590 741	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	41 008	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	1 873	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	3 464	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	13 283	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IV		NG		NH	59 631	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	903	2F	1 193	2G	
TOTAL IV		I3		NJ	903	NK	1 193	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	903	ØL	653 165	ØM	

Désignation de l'entreprise SAS 51S

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	1 600	EL		EM		EN	1 600
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	30 450	PF		PG		PH	30 450
TOTAL I		RK	32 050	RM		RN		RO	32 050
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 383	QA	6 694	QB		QC	8 078
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	163	QE	187	QF		QG	350
	Matériel de transport	QH		QI	587	QJ		QK	587
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 715	QM	1 780	QN		QO	9 495
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	9 262	QV	9 249	QW		QX	18 512
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	41 312	ØP	9 249	ØQ		ØR	50 562

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Désignation de l'entreprise SAS 515Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TE	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	05
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	2 269	UF	
	– financières	UG	4 519	UH	
	– exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

51S

06220 ~~VALLAURIS~~

~~SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020Z~~

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : **SAS 51S**

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	1 193	UV		UW	1 193			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	32 666		32 666					
	Autres créances clients	UX	85 646		85 646					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	72		72					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 643		14 643				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	585		585				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 674		12 674					
	Charges constatées d'avance	VS	19 832		19 832					
TOTAUX		VT	167 314	VU	166 121	VV	1 193			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	609		609						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	131 063		131 063						
Personnel et comptes rattachés		8C	32 201		32 201						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 658		33 658						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 647		36 647						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 576		1 576						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	55 612		55 612						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	26 287		26 287						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	46 704		46 704						
TOTAUX		VY	364 361	VZ	364 361						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : 06320 VALLAUBERTS SAS 51S SIREN 515 00 55 - Fax 04 42 06 81 69 Exercice N, clos le : 31/12/2022										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2022			
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	90 108		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	14 949	XE	16 898			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	1 949					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	45			
	Amendes et pénalités			WJ	45	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	31 624			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO				
											XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ	4 820			
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3					
TOTAL I										WR	143 495				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							WW				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :			2A							XB				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										WZ				
											I6				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XY				
	Majoration d'amortissement*										XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF					
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA							
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC								
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
TOTAL II										XH					
III. RÉSULTAT FISCAL															
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II)		XI	143 495		
										déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	143 495	XO			

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

SAS 51S

518

3030, Chemin Saint-Bernard

06220 VALLAURIS

tél. 04 92 96 00 55 - Fax. 04 92 96 81 69

SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020Z

Exercice N

Libellé

Montant

Moins value latente ETH au 31/12/2022

4:520

Frais divers ND

300

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2023

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 5IS

N° SIRET : 5 2 8 0 9 1 3 0 9 0 0 0 1 3

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE DU CANNET
avenue CAMPON
BP 345
06126 LE CANNET CEDEX

Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	90 108
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	53 387
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	143 495
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	143 495	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *			F 6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	143 495	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

5IS
3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VALADRIE

Tél. 04 92 96 00 55 - Fax 04 92 96 81 69
SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020Z

Certific conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SIS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	39 207
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siret) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

SIS

3030, Chemin Saint-Bernard

06220 VALLAURIS

Tél. 04 92 96 00 55 - Fax. 04 92 96 81 69

SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020Z

Certifié conforme
à l'original.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2023

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS 5IS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE DU CANNET
avenue CAMPON
BP 345
06126 LE CANNET CEDEX

3030, Chemin Saint Bernard
06220 VALLAURIS
Tél. 04 92 96 00 55 - Fax. 04 92 96 81 69
SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020Z

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	M5bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5ter
Déficits imputés			J9
Déficits reportables			M6
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SIS</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	85 959	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	172 366		— Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	90 000					
					Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	258 326		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	168 326					
TOTAL II										ZH	258 326	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	56 848		YQ	23 749			
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	893 984
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	52 689		XQ	52 689			
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	11 918
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	628 563			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 587 155
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW
— Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	7 036			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	8 607	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	496 905
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	201 390
DIVERS	— Montant brut des salaires *										ØB	395 190
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	143 495	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2
	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	8 8 2 5 1 7 7 5 8 0 0 0 1 8

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

51S
3030, Chemin Saint-Bernard
06220 MALLAURIS
tél. 04 92 96 00 55 - Fax. 04 92 96 81 69
SIRET 528 091 409 00013 - APE 80202
Cegid Group
à l'attention de :